

Climat : le leadership européen fragilisé

Les ministres de l'environnement de l'UE ont adopté une fourchette large de baisse des émissions d'ici à 2035

L'Union européenne (UE) n'arrivera finalement pas les mains vides à la conférence mondiale sur le climat (COP30), au Brésil, en novembre. Cependant, rien n'assure qu'elle a les épaules assez solides pour confirmer son leadership en matière climatique.

Lors d'un conseil organisé à Bruxelles, jeudi 18 septembre, les ministres de l'environnement ont adopté une « déclaration d'intention » sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre dès Vingt-Sept à l'horizon 2035. Ils ont approuvé une fourchette de baisse, comprise entre -66,25 % et -72,5 % par rapport à 1990. Un compromis que les Etats affinent et valideront ultérieurement, lorsqu'ils parviendront à s'entendre sur leur trajectoire d'ici à 2040. Il y avait urgence à trouver un premier terrain d'entente. Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a convié les pays du monde entier à annoncer, mercredi 24 septembre, leurs nouvelles *nationally determined contributions* (NDCs, contributions déterminées au niveau national), soit les feuilles de route climatiques précisant comment chacun compte participer aux efforts mondiaux d'ici à 2035.

«Une non-décision» Ces «plans climat» attendus avant la COP30 seront synthétisés par l'ONU en octobre. Trente-six pays les ont déjà soumis et autour de 80 autres devraient être au rendez-vous d'ici à la semaine prochaine, dont la majorité des grands pollueurs, y compris la Chine – les Etats-Unis l'avaient fait sous l'administration Biden.

«Cette fourchette s'avère en moyenne très ambitieuse. Il y a peu de pays dans le monde qui peuvent dire la même chose», a déclaré Wopke Hoekstra, le coordinateur de la COP30. «Si on avait pu faire mieux au climat, lors d'une conférence de presse. Pour nombre d'experts, cet accord minimaliste laisse pourtant un goût amer. «Notre NDC fait l'objet d'une non-décision entre deux trajectoires. Nous devons absolument choisir», estime l'eurodéputé (Renew) Pascal Canfin, rappelant que la «déscarbonation de notre industrie est un pilier de notre souveraineté».



Les ministres européens de l'environnement, réunis à Bruxelles, le 18 septembre. SIERAKOWSKI/FREDERIC/EU

Un diplomate européen regrette que cette fourchette «très large due à l'ambition», alors que la bonne basse (-66,25%) ne permetti de refléter l'ambition européenne de réelle. «Si on avait pu avoir une négociation apaisée sur la cible 2040, les Etats membres, y compris la Pologne, auraient accepté une NDC plus ambitieuse qu'on aurait pu présenter au rendez-vous des Nations unies», assure-t-il, prévenant que la réputation et l'influence européennes vis-à-vis des pays en développement risquent d'être «entachées».

En juillet, la Commission a mis sur la table une proposition législative relativement ambitieuse : réduire les émissions de gaz à effet de serre du Vieux Continent de 90 %, à l'horizon 2040, par rapport à 1990, afin d'atteindre la neutralité carbone en 2050. La présidence tournante, dans le cadre de la COP30, a donc proposé de l'UE proposait, à l'origine, d'adopter cette cible lors du conseil des ministres de l'environnement de jeudi, à la majorité

qualifiée, et d'en faire découl la NDC 2035. Néanmoins, certains pays, France et Pologne en tête, ont souhaité repousser cette discussion au prochain conseil européen, qui rassemblera les chefs d'Etat et de gouvernement, les 23 et 24 octobre. «C'est une perte de temps et de crédibilité monumentale, a relevé le ministre de l'environnement luxembourgeois, lors du conseil, jeudi. Nous décevrons les citoyens, nuissons aux entreprises et perdons la confiance hors de l'UE.» Alors que le multilatéralisme climatique est déjà ébranlé par le départ des Etats-Unis de l'accord de Paris, «la France a pris le risque de mettre en péril l'équilibre européen sur l'ambition climatique, et le consensus selon lequel chacun doit faire des concessions pour la cause commune», déplore le diplomate européen.

La présidence tournante, dans le cadre de la COP30, a donc proposé de l'UE proposait, à l'origine, d'adopter cette cible lors du conseil des ministres de l'environnement de jeudi, à la majorité

SYDNEY - correspondance

Ambitieux et «réalisable» sont les deux maîtres mots que s'était donnés le gouvernement australien pour déterminer son objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2035, jeudi 18 septembre, après des mois de spéculation, le premier ministre Anthony Albanese a annoncé que Canberra viserait une fourchette comprise entre 62 % à 70 % par rapport aux niveaux de 2005. Avec cet engagement, l'Australie entend afficher sa volonté de rejoindre le camp des bons élèves dans la lutte contre le dérèglement climatique. Le pays brigue, aux côtés des Etats insulaires du Pacifique, fondé sur la science, soutenu par un plan concert pour y parvenir et reposant sur des technologies éprouvées», s'est félicité M. Albanese, lors d'une conférence de presse, soulignant qu'il avait suivi l'avis de la Chambre Autonome, candidat à l'organisation de la COP31, se fixe une cible pour 2035 allant de 62% à 70% de baisse des émissions de gaz à effet de serre

L'Australie veut convaincre de son engagement pour le climat

Canberra, candidat à l'organisation de la COP31, se fixe une cible pour 2035 allant de 62% à 70% de baisse des émissions de gaz à effet de serre

«sans stratégie de sortie du charbon, du pétrole et du gaz, n'est pas un plan climatique, c'est un déni de justice climatique. Les peuples du Pacifique subissent déjà les pertes causées par chaque fraction de dégré supplémentaire de réchauffement», a dénoncé Fenton Luttabu, tabua, de l'organisation 350.org.

Ressources minières

Les Etats insulaires du Pacifique Sud misent sur la coorganisation de la COP31 pour attirer l'attention du monde sur leurs archipels rongés par la montée des eaux. Au-delà de 1,5 °C, certains d'entre eux sont condamnés à disparaître. Depuis des années, ils ne cessent de faire pression sur leur puissant voisin afin qu'il renonce aux nouveaux projets fossiles.

Pendant les neuf années de règne conservateur, de 2013 à 2022, l'Australie, dont la prospérité économique repose en grande partie sur l'exportation de ressources minières, s'était enfoncée dans le rôle de mauvais élève en échouant à adopter une stratégie

L'exécutif veut faire du pays une superpuissance des énergies renouvelables et préserver l'économie

climatique. A son arrivée au pouvoir en 2022, l'exécutif travailliste a pris le problème à bras-le-corps, fixant un objectif de réduction des émissions de 43 % d'ici à 2030 pour atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050.

Avec pour ambition de faire de l'Australie une superpuissance des énergies renouvelables et de préserver l'économie, le gouvernement a mis en œuvre une série de mesures afin de moderniser les infrastructures énergétiques du pays, de renforcer la régulation des grandes entreprises polluantes ou encore d'introduire des normes d'émissions pour les voitures neuves. Mais le déploiement de nouvelles énergies renouvelables a pris du retard. Au rythme actuel, l'Australie devrait à peine dépasser les 50 % de réduction des émissions d'ici à 2035, alors qu'une étude, publiée lundi 15 septembre, a révélé les conséquences désastreuses d'un changement climatique supérieur à 2 °C sur les industries australiennes, les ménages et la santé de la population.

En dévoilant ce nouvel objectif, le gouvernement a présenté un plan actualisé et chiffré, visant à accélérer la transition. Il reste le

problème des énergies fossiles auxquelles les autorités n'ont pas renoncé, donnant leur aval à plus d'une dizaine de nouveaux projets depuis 2022 dont le maintien

aux nouveaux projets fossiles.

Pendant les neuf années de règne conservateur, de 2013 à 2022,

l'Australie, dont la prospérité éco-

nomique, soulignant qu'il avait suivi

l'avis de la Chambre Autonome

pourrait revenir sur l'objectif de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques en 2035

de fin de vente des véhicules thermiques